

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MARDI 9 NOVEMBRE 2004 à 20 HEURES
SALLE MONTA (au village)

Madame la Présidente salue l'assistance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire a été ouverte immédiatement en présence d'une cinquantaine de personnes environ.

I - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

a) Exposé sur le village de l'environnement qui s'est tenu le 26 juin au parc Sainte Marie à NANCY, à l'initiative de FLORE 54, dans le cadre des 5èmes rencontres inter associatives sur l'environnement. Ce jour là, le parc célébrait le centenaire de son ouverture ; c'était également le centième anniversaire de la mort d'Emile GALLE. L'A.L.P.E. a pu présenter au public ses objectifs, ses actions et accueillir plusieurs adhérents à son stand.

b) Nous avons fait part de notre regret quant au manque d'information de la municipalité concernant le "projet de ville" par le canal du "Laxou en Bref" de proposition, promis pour octobre 2002 puis pour mi-mai 2004, à diffuser avant les réunions publiques. Hélas, ce document ne paraîtra pas comme base d'étude et de réflexion, mais pour exposer aux Laxoviens le projet de ville entériné.
Néanmoins, malgré cette carence municipale, nous nous réjouissons que 94 adhérents aient soumis leurs commentaires éclairés pour l'environnement souhaité à LAXOU. Avis transmis le 22 juillet par l'ALPE à Monsieur le Maire aux bons soins de Monsieur VERHULST, Président du Conseil de la Vie Locale. Lecture fut faite du courrier d'accompagnement relatant nos regrets, nos interrogations et extraits de quelques suggestions particulièrement pertinentes résumant l'ensemble.

c) Fin 2003, nous avons été sollicités par la C.U.G.N. pour participer à l'élaboration du recueil d'initiatives locales pour le développement durable qui devait paraître fin juin 2004 à l'occasion de la semaine du développement durable. Nous avons fourni dans les temps les documents demandés. Après vérification et correction du bon à tirer, nous l'avons retourné le 29 mars 2004 -via la mairie. Depuis, personne ne peut indiquer où en est l'édition de ce recueil ... plus d'un an après la consultation !

d) Nous nous réjouissons de l'évolution favorable de la pose de clôture et de la plantation de haies de 2 parcelles communales par les Services Techniques ainsi que de la pérennité de fermeture et d'utilisation du puits dégagé en 2003 par des adhérents.

e) Compte rendu de l'utilisation, pour l'amélioration des jardins, de 445 euros sur les 1.000 reçus au titre "du coup de chapeau de Victor" pour notre action en faveur de l'environnement

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

...../..

II - RAPPORT FINANCIER

Après lecture, les comptes sont votés à l'unanimité.

III - QUESTIONS DIVERSES

* Nous déplorons que, victime des effets pervers de la loi sur l'I.S.F., Madame DALAINZY soit amenée à vendre des terrains au "Mi-les-Vignes" et aux "Rachouts", suite au décès de sa maman en 2003. Cette personne, ses parents et grands-parents avant elle ont prêté, gracieusement, des jardins pendant des décennies à la grande satisfaction des jardiniers qui les occupaient gratuitement et des promeneurs qui empruntaient, ainsi, un circuit agréable. Dernièrement, Madame DALAINZY a fait clôturer, à ses frais, une grande parcelle et envisageait même d'offrir un petit chalet. Puis, subitement, pour échapper à l'imposition annuelle qui la frappe, elle est contrainte de vendre ; seule solution possible qu'elle a défini avec ses conseillers financiers.

* Monsieur VOGEL nous suggère d'ouvrir un livret de Caisse d'Epargne et d'utiliser une partie de notre avoir pour aider certains propriétaires à réhabiliter leur terrain (clôture, abri).

* Monsieur CHENU :

- interroge sur le sort de la parcelle d'un hectare réservée aux espaces verts au Cénacle = c'est toujours d'actualité lorsque le dossier sera plus avancé ;

- revient sur les immeubles en projet rue Mi-les-Vignes (face au N° 10, à côté du n° 13) ;

- s'inquiète du devenir de la forêt lors du futur aménagement de l'entrée ouest de Nancy, de l'implantation possible d'entreprises et de l'extension du Centre Commercial. Que deviendrait le parcours de santé, bien fréquenté ? = Vincent IDATTE assure que l'ALPE et la commission de quartier du village se montreront très vigilantes.

* Melle MERCY demande : quelles promenades de proximité resteront si tout est construit en pavillons ? Où irons-nous sans voiture ?

* Monsieur MICHEL préconise l'installation de nichoirs et mangeoires pour les oiseaux = tout à fait d'accord, si les occupants des jardins où ils seront installés assurent entretien et approvisionnement.

Séance levée à 22 heures suivie du "pot de l'amitié".

Présidente et
Secrétaire

Vice-Présidents

Trésorier

Membre du bureau

